

Recherche scientifique: admission dans la Communauté des chercheurs ressortissants des pays tiers, visas uniformes

2004/0063(COD) - 12/04/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Vincent PEILLON (PSE, FR), le Parlement européen approuve la proposition de recommandation du Conseil.

Par ses amendements, il insiste sur la nécessité de promouvoir la participation des femmes à la recherche scientifique (le nombre de chercheurs femmes, notamment dans le domaine scientifique, est encore bien inférieur à celui des hommes, moins de 50% au niveau européen).

La recommandation devrait également viser à instaurer une formule flexible pour les chercheurs souhaitant maintenir un lien professionnel avec une organisation de leur pays d'origine (par exemple en passant des périodes allant jusqu'à trois mois chaque semestre dans un établissement de recherche qui les accueille en Europe et situé dans la zone commune tout en continuant à travailler le reste de l'année dans l'établissement de recherche d'origine).

Enfin le Parlement demande qu'à l'avenir, les dispositions contenues dans la recommandation soient incorporées dans un instrument juridique communautaire à caractère contraignant.